



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

accidents

Question au Gouvernement n° 900

Texte de la question

INSÉCURITE ROUTIÈRE

M. le président. La parole est à M. Richard Dell'Agnola, pour le groupe UMP.

M. Richard Dell'Agnola. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer.

Depuis plus d'un an, monsieur le ministre, le Gouvernement s'est attaqué avec la plus grande fermeté à l'insécurité routière. C'est l'un des chantiers prioritaires du Président de la République. Pour notre part, nous avons soutenu puis adopté le 4 juin dernier votre projet de loi renforçant la lutte contre la violence routière, et les premiers résultats sont là. En douze mois, plus de 1 500 vies ont été sauvées et l'on a évité 26 000 blessés, grâce à l'action du Gouvernement et grâce à un début de modification des comportements.

Ces efforts doivent être poursuivis. Ainsi, la semaine dernière, vous avez, avec votre collègue du ministère de l'intérieur, mis en place les dix premiers radars automatiques sur les axes les plus dangereux. Ils sont opérationnels depuis vendredi dernier, ce qui coïncide avec le week-end de la Toussaint, traditionnellement l'un des plus meurtriers sur les routes de France.

Dans ce contexte, l'objectif affiché du dispositif me semble relever beaucoup plus de la prévention que de la répression. En effet, il n'est pas question de piéger les automobilistes mais de les inviter à respecter les limitations de vitesse puisque vous avez indiqué l'emplacement de ces nouveaux appareils. Votre message est clair : il n'y a plus de seuil de tolérance quand on dépasse la vitesse autorisée.

Pouvez-vous nous dresser aujourd'hui un bilan du fonctionnement de ces premiers radars ? Ce dispositif sera-t-il étendu, dans quels délais, et à quel rythme ? (*« Très bien ! » et applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer.

M. Gilles de Robien, ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer.

L'automatisation des contrôles de vitesse, monsieur le député, est l'un des piliers de la loi contre la violence routière à l'élaboration de laquelle vous avez grandement participé dans cet hémicycle, et je vous en remercie. De tels systèmes de contrôle ont pu être mis en place grâce à un travail interministériel de très grande qualité. C'est exceptionnel dans l'histoire de la sécurité routière depuis vingt ans.

Je tiens tout d'abord à vous dire que ce système est fiable, à la fois sur le plan mécanique, sur le plan numérique, sur le plan administratif, et, en dépit des polémiques qui ont pu naître ici et là, sur le plan juridique, M. le garde des sceaux et M. le ministre de l'intérieur l'ont rappelé. Que celles et ceux qui mettraient en doute sa validité juridique se méfient, il est parfaitement fiable.

Entre vendredi matin et ce matin, 9 312 infractions ont été relevées, c'est-à-dire environ 2 000 par jour. Ce chiffre est à rapprocher des 3 500 infractions relevées à peu près chaque jour par les systèmes habituels. Pour la majorité de ces infractions, la vitesse autorisée n'est pas dépassée de plus de vingt kilomètres/heure. Cela démontre que les gens deviennent plus raisonnables.

Le plus important, c'est que ce système fait baisser le nombre d'accidents dans notre pays. Si, au cours du week-end de la Toussaint, le nombre de morts est, hélas !, sensiblement le même qu'au cours du week-end précédent,...

M. Philippe Martin. Supprimez la Toussaint !

M. le ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer. ... avec des chiffres largement en baisse, il y a eu 20 % d'accidents corporels et 23 % de blessés en moins.

Nous sommes donc sur la bonne voie mais il ne faut pas relâcher notre effort commun contre la violence routière. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.*)

Données clés

Auteur : [M. Richard Dell'Agnola](#)

Circonscription : Val-de-Marne (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 900

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : équipement, transports et logement

Ministère attributaire : équipement, transports et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 novembre 2003

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 6 novembre 2003